Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2020/C 393/05)

Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros destinée à la circulation et émise par l'Allemagne

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces ([1]). Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009 ([2]), les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 euros. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 euros, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

Pays d'émission: Allemagne

Sujet de commémoration: Le 50e anniversaire de la *Génuflexion de Willy Brandt à Varsovie*

Description du dessin: Le dessin montre Willy Brandt, alors chancelier allemand, s'agenouillant, dans un geste d'humilité, devant le monument aux héros du ghetto de Varsovie. L'insurrection du ghetto de Varsovie, survenue en 1943 est évoquée par la puissante imagerie de la composition. Exécuté avec une technique de relief extrêmement fine, le dessin illustre des symboles forts: une menorah (chandelier à sept branches), les victimes du ghetto, ainsi que la génuflexion. La partie interne de la pièce comporte également les initiales de l'artiste (partie supérieure), la marque d'atelier de la monnaie correspondante («A», «D», «F», «G» ou «J»), l'année, à savoir «2020» (partie centrale à gauche), le code du pays d'émission, à savoir «D» pour l'Allemagne (partie inférieure à droite), et l'inscription «50 JAHRE KNIEFALL VON WARSCHAU».

L'anneau extérieur de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission estimé: 30 000 000

Date d'émission: Octobre 2020

([1]) Voir le JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

([2]) Voir les conclusions du Conseil Affaires économiques et financières du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).